



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'administration du 07/10/2014

Ouverture de séance à 20h30

PRESENTS

Laurent RACHET

Marie LEDUGNE

Marie-Noëlle RENARD

Martine PLEUT

Jean-Marc SIOMSI

Jean-Luc VELATI

Emmanuelle ROLLAND

EXCUSES

Céline VARON

Albert CELSAN

Gilles ALMASIO

Philippe SAHM

REDACTION

Martine PLEUT, Secrétaire du CPALB.

VALIDATION

Présenté pour validation au Président Laurent RACHET le 8 octobre 2014

ORDRE DU JOUR :

1. *Approbation du CR Réunion du 24 septembre 2014*
2. *Présentation des comptes 2013-2014*
3. *Sujets divers*

1. Approbation de CR du CA du 24 septembre 2014

Le CA précise que la réduction exceptionnelle accordée par le CA aux adhérents non plongeur s'appliquera en cas d'interdiction médicale de plongée.

Correction apportée sur les tarifs qui seront proposés et présentés à l'AG : après débat, le président propose de mettre la cotisation apnée à 95€. Après le vote (pour : 3 voix – contre : 4 voix), le CA décide de proposer à l'AG de choisir par vote entre augmenter à 95€ l'adhésion apnée ou de réaliser cette augmentation en 2 ans (soit un tarif de 80€ pour cette année et le même tarif pour tous les membres l'année suivante).

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion précédente et les membres présents l'approuvent.

2. Présentation des comptes 2013-2014

- Les comptes du club, après présentation par Marie-Noëlle RENARD, sont validés par le CA.

3. Sujets divers

- Les candidats à l'élection du CA sont les suivants : Albert CELSAN, Marie-Noëlle RENARD, Marie LEDUGNE, Martine PLEUT, Jean-Claude RENAUD, Julien OLIVE, Bruno LE VAVASSEUR et Jean-François PLEUT.
- L'organisation d'un examen final MF1 pourrait avoir lieu au club en 2015 : déjà le CA réfléchit à la recherche de locaux suffisamment grands pour la passation des épreuves théoriques. Le chiffrage des frais occasionnés pour cette organisation sera aussi à prévoir.

Clôture de séance à 23h00

La prochaine réunion aura lieu au club le mercredi 22 octobre 2014 à 20h00